

France services : les services publics près de chez vous

<

Par **Bercy Infos** , le 30/04/2025 - **Impôts et fiscalité Numérique Prestations sociales**

LECTURE : 3 MINUTES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français depuis 2020. Ces guichets regroupent sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. Quelles sont les démarches réalisables sur place ? Comment trouver une maison France services près de chez vous ? Nos réponses.

Qu'est-ce que France services ?

La mise en place du réseau France services fait écho à la volonté du Gouvernement de **rapprocher le service public des usagers**.

<

Piloté par l'**Agence nationale de la cohésion des territoires** , le réseau des structures labellisées « France services » se compose de **2 800 guichets uniques de proximité** présents sur l'ensemble du territoire et regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : **à moins de 20 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien** au sein d'un guichet unique. Cet accompagnement humain et personnalisé est **totalement gratuit**.

L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires,

en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville .

France services, pour quels services ?

Démarches administratives liées à la **situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi**... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Dans chaque France services, il est possible de réaliser vos démarches administratives en lien avec les **12 partenaires nationaux** suivants :

- La direction générale des Finances publiques (DGFiP)

- France Titres

- Point-Justice

- La Poste

- France Travail

- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)

- L'assurance maladie (CPAM)

- L'assurance retraite

- La Mutualité sociale agricole (MSA)

- France Rénov'

• Chèque énergie

• L'Urssaf

Au-delà de ce socle de services garantis, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires.

France services, pour quelles démarches ?

Les conseillers France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des **services cités ci-dessus** < <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services#ServicesFranceServices> > :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la **déclaration de revenus** < <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/declaration-revenus-reponses-questions> >, la gestion du **prélèvement à la source** < <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prelevement-source-credits-impot> >, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, etc.).

- Un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, etc.).
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus,
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité,
- je demande une aide (allocation logement, RSA),
- je cherche un emploi,
- je cherche à rembourser mes soins,

- je prépare ma retraite,
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Consultez les réponses aux questions les plus fréquentes

À savoir

4 démarches sur 5 sont entièrement résolues **dès le premier passage** en France services.



Source : **France services**

Comment trouver une maison France services près de chez vous ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services.

Pour trouver la France services la plus proche de chez vous, vous pouvez consulter la **cartographie France services**. Vous pouvez faire une recherche en renseignant le nom de votre commune ou son code postal.

Consultez la carte France services

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- **Impôt : déclarez vos revenus depuis votre smartphone ou votre tablette**
- **Évaluez vos droits à des prestations sociales en quelques clics <**
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/simulateur-prestations-sociales>

- **Avec CICALADE, comment se faire restituer les fonds d'un compte inactif ? < <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comptes-inactifs-cicalade>**

En savoir plus sur le réseau France services

<

- **Le site de France services**

<

- **Questions fréquentes** sur france-services.gouv.fr
- **« Les services publics proches de vous, proches de chez vous » : découvrez la campagne**

<

de communication nationale pour faire rayonner France services sur transformation.gouv.fr

Thématiques : [Impôts et fiscalité](#) | [Numérique](#) | [Prestations sociales](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

☐ Je m'abonne à Bercy infos Particuliers

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne



Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)